

Soutien du Président du CESER Nouvelle-Aquitaine suite à l'adoption d'une mesure visant à restreindre l'obligation de création de conseils de développement

Mesdames et Messieurs les Président.es ou Co-Président.es de CoDev de Nouvelle-Aquitaine,
Chères amies et chers amis,

Il y a quelques mois à peine, à la fin du mois de mars, nous appelions votre attention sur l'adoption en commission de l'Assemblée nationale de deux amendements visant la suppression des CESER.

Je veux en premier lieu remercier celles et ceux parmi vous ou parmi les membres impliqué.es dans vos Conseils de développement qui ont apporté leur contribution à cette mobilisation récente et œuvré à la préservation de nos instances au niveau régional.

Si la mobilisation importante menée au niveau national et régional a heureusement permis d'éviter pour le moment une issue regrettable pour les CESER, nous mesurons cependant parfaitement le risque toujours latent qui nous fait obligation et qui nous encourage à redoubler nos efforts pour mieux valoriser encore ce que nous sommes, à démontrer l'intérêt et la pertinence de disposer d'assemblées consultatives aux côtés des assemblées d'élu.es par la qualité de nos travaux et de nos préconisations et en contribuant à faire améliorer leur audience.

Une nouvelle séquence vient de s'ouvrir au début de cette semaine, les sénateurs ayant, comme vous le savez je suppose, adopté sur proposition du gouvernement lui-même une mesure visant à donner un pouvoir de dérogation aux préfets, qui permettrait aux intercommunalités qui le demandent de ne pas créer un conseil de développement.

Cette nouvelle initiative me paraît très révélatrice de certaines résistances persistantes voire de plus en plus marquées remettant en cause la place et le rôle que peut jouer la société civile dans la construction et la conduite des politiques publiques ; elle ne peut que nous alerter sur ce qui constitue à mes yeux une régression tout à fait problématique, au niveau de notre démocratie sociale et de notre démocratie locale.

Je souhaite, en retour de l'attention que vous nous avez témoigné, vous assurer du sincère soutien des membres de notre CESER et de notre engagement à nous impliquer à vos côtés pour contribuer à déjouer cette fragilisation des CoDev, malgré le recours à une procédure parlementaire dite « accélérée ».

Ainsi que j'ai pu l'exprimer dès hier matin lors d'un échange avec la Déléguée générale de la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD), Mme Alexandra VIDAL, avec laquelle je me suis entretenu en ma qualité de Vice-Président de l'Assemblée des CESER de France chargé des relations extérieures, je peux de la même manière vous assurer de notre mobilisation au niveau national pour plaider le renforcement de cette contribution de la société civile plutôt que son affaiblissement et faire vivre le « continuum démocratique » que nous avons su tisser et conforter utilement, ces derniers mois, entre les CoDev au niveau des intercommunalités, les CESER au niveau des régions et le CESE au niveau national.

Bien cordialement, avec notre soutien renouvelé.

Yves JEAN
Président du CESER Nouvelle-Aquitaine



Conseil
Economique,
Social, et
Environnemental
Régional